

Conditions générales de vente en ligne – Billets individuels

Château-parc de Meung-sur-Loire

Toute commande par une personne physique ou morale (ci-après dénommée "le CLIENT") d'un Billet Individuel (ci-après dénommé "BILLET") effectué sur les pages dédiées à la vente en ligne de Billets Individuels du site Internet <http://www.chateau-de-meung.com/fr/> administré par la SCI G.L.C.M dont le siège social est situé au 29, rue du Pont – 92 200 NEUILLY, n° de SIRET 524 186 723 00028, (ci-après dénommé le "Château-parc de Meung-sur-Loire"), est exclusivement régie par les présentes conditions générales de vente.

Le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à la validation de sa commande. La validation de la commande vaut acceptation des conditions générales de vente sans exception par le CLIENT

Le Château-parc de Meung-sur-Loire se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, les conditions générales de vente en vigueur au jour de la passation de la commande seront appliquées.

ARTICLE 1 – OBJET DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les dispositions contractuelles entre le Château-parc de Meung-sur-Loire et le CLIENT ainsi que les conditions applicables à toute commande de BILLET effectuée sur le site <http://www.chateau-de-meung.com/fr/>.

ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES DES BILLETS PROPOSES A LA VENTE

Les BILLETS proposés à la vente pour le château-parc de Meung-sur-Loire (16 place du Martroi 45130 Meung-sur-Loire) et concernés par les présentes conditions générales de vente sont les suivants :

- Le Billet plein tarif, tarif enfant, tarif réduit, gratuit, Pass Tribu, abonnement adulte, abonnement enfant. Le billet permet un accès au site dans leurs horaires d'ouverture avec une dernière admission 1 h avant l'heure de fermeture du site pendant l'ensemble de la saison sauf événement / fermeture des activités 20mn avant la fermeture du site.
- Le Billet Événement. Certains événements sont accessibles à tarif spécifique. Dernière admission stipulée sur le billet selon l'événement.

Sauf indication contraire, le nombre total de BILLETS cumulés par réservation par personne ne peut être supérieur à : 14

ARTICLE 3 : PRIX DES BILLETS

Les prix des BILLETS sont ceux mentionnés sur le site <http://www.chateau-de-meung.com/fr/> au moment de la commande. Ils sont indiqués en euros nets de taxes. Le prix total lors de la validation de la commande est le prix définitif, toutes taxes comprises et frais de gestion inclus. Il est repris dans le courriel de confirmation de commande et le récapitulatif de commande. Le château-parc de Meung-sur-Loire se réserve le droit de modifier ses prix publiés sur son site internet. Les BILLETS seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

Le site propose plusieurs tarifs qui sont fonction du type de visite ainsi que de l'âge ou du statut du bénéficiaire du droit d'entrée. Les visiteurs susceptibles de bénéficier d'un tarif réduit ou de la gratuité devront présenter au contrôle une pièce d'identité et les justificatifs afférents.

ARTICLE 4 : COMMANDE ET VALIDATION

Procédure d'achat d'un billet en ligne :

1. Se rendre sur la page : <http://www.chateau-de-meung.com/fr/>
2. Choisir le produit et cliquer sur "réserver".
3. Sélectionner le BILLET souhaité
4. Choisir dans le menu déroulant la "quantité" de billets désirés puis cliquer sur "ajouter au panier".
5. Afin de valider la commande cliquer sur "Passer ma commande".
6. Une fiche de saisie des coordonnées s'affiche, la compléter et cliquer sur "Valider vos coordonnées"
7. Un récapitulatif présente les détails de l'achat et le montant à payer. Il faut accepter les conditions générales de vente en cochant "En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et je les accepte". Puis cliquer sur la vignette "Passer au paiement sécurisé".
8. Une fois sur la plateforme de paiement, le numéro de commande, le total à payer et le nom du bénéficiaire sont affichés en premier lieu. Pour régler le paiement, il est possible de payer par carte bancaire via One Shot Pay. Il est alors demandé :

- Le pays
- Le type de paiement
- Le nom et prénom "titulaire de la carte"
- Le "numéro de la carte"
- La "date d'expiration"
- Le "code de vérification de la carte" (cryptogramme derrière la carte).
- Le code postal
- La ville
- L'adresse postale
- L'adresse mail

Une fois les informations saisies, cliquer sur "Payer". Si le paiement est validé, la confirmation de commande s'affiche.

9. Dans un second temps, sous réserve de l'acceptation du paiement par le centre d'autorisation des cartes bancaires, un courriel de confirmation de commande, ainsi que les billets seront envoyés à l'adresse électronique fournie.
10. Après réception du mail de confirmation, imprimer les titres d'accès. Les titres d'accès seront contrôlés électroniquement. Chaque titre d'accès (hors abonnement) donne droit à une seule entrée, uniquement pour la date ou période mentionnée sur le billet.

ARTICLE 5 : PAIEMENT

5.1 Modalité de paiement

Le paiement des BILLETS par le CLIENT s'effectue par carte bancaire via le site One Shot Pay.

Aussitôt la transaction effectuée, le CLIENT dispose de la faculté d'avoir le détail du paiement via le mail de confirmation. Dans l'hypothèse où vous ne recevriez pas cette confirmation par retour de mail sous 24 heures, il vous incombe de contacter notre service administratif en appelant le 02 38 44 36 47 ou en nous adressant un mail à info@chateau-de-meung.com.

5.2 Conditions d'utilisation du site

Pour utiliser la rubrique de vente en ligne du site et pour effectuer tout achat, vous devez être âgé d'au-moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et utiliser ce site conformément aux présentes Conditions Générales.

Vous êtes responsable financièrement de l'utilisation du Site tant en votre nom que pour le compte de tiers, y compris des mineurs, sauf à démontrer une utilisation frauduleuse ne résultant d'aucune faute ni négligence de votre part.

Vous garantisiez également la véracité et l'exactitude des informations fournies par vous-même ou tout autre tiers utilisant vos données sur ce site.

Une utilisation frauduleuse du service d'achat en ligne de ce site ou qui contreviendrait aux présentes Conditions Générales, pourra entraîner par le Château-parc de Meung-sur-Loire le refus d'honorer les prestations commandées frauduleusement et l'accès aux services proposés sur ledit site.

ARTICLE 6 : CONFIRMATION DE COMMANDE

Votre commande de BILLET n'est définitivement confirmée et n'engage le Château-parc de Meung-sur-Loire qu'à réception du courriel confirmant que la commande a bien été validée

Le courriel de confirmation accuse réception de la commande et contient en pièce jointe le dit billet.

ARTICLE 7 : OBTENTION DES BILLETS

Les billets seront délivrés avec le mail de confirmation d'achat, ils doivent être imprimés sur papier blanc format A4, les codes-barres et mentions doivent être parfaitement lisibles ou présentés de manière lisible sur smartphone.

ARTICLE 8 : CONDITIONS D'UTILISATION DES BILLETS

8.1 Tout BILLET est systématiquement contrôlé à l'entrée du site. Ce contrôle consiste en un scannage du code-barres inscrit sur le BILLET (code numérique). Le BILLET est personnel et incessible. Le BILLET doit être conservé jusqu'à la fin de la visite.

8.2 Ne seront acceptés que les BILLETS

- imprimés sur papier blanc format A4 ou présentés sur smartphone
- possédant un code-barres et des mentions parfaitement lisibles.

Tout BILLET partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté.

8.3 Le château-parc de Meung-sur-Loire se réserve le droit de contrôler l'identité du/des personnes bénéficiant d'un tarif réduit ou de la gratuité. Sont acceptés à ce titre : une carte d'identité, un passeport, un permis de conduire, un livret de famille.

8.4 Tout BILLET comportant un tarif réduit doit être présenté avec un justificatif de la gratuité ou de ce tarif réduit. Seuls les documents suivants en cours de validité sont acceptés pour justifier de la gratuité :

- pour les réductions liées aux étudiants de moins de 25 ans : une carte valide d'université
- pour les demandeurs d'emploi : attestation pôle emploi datant de moins de six mois
- pour les handicapés : carte handicapé (carte d'invalidité, carte de priorité ou carte mobilité inclusion) en cours de validité

8.5 Le BILLET (hors abonnement) est uniquement valable pour la visite et la période (créneau ou horaire de visite) mentionnées lors de la commande

En cas de méconnaissance d'une des conditions énoncées au présent article 8, le château-parc de Meung-sur-Loire se réserve le droit de refuser l'accès à la visite ou à la manifestation concernée.

ARTICLE 9 : UTILISATION FRAUDULEUSE

Il est strictement interdit de dupliquer ou contrefaire un BILLET de quelque manière que ce soit.

Toute personne qui reproduirait illégalement un BILLET et/ou utiliserait un BILLET contrefait s'exposerait à des poursuites pénales.

Le château-parc de Meung-sur-Loire refusera l'accès au site à tout porteur d'un BILLET comportant un code-barres qui aurait déjà été scanné et il est strictement interdit de céder son BILLET à un prix supérieur au prix figurant sur le BILLET.

ARTICLE 10 : PERTE ET VOL DE BILLETS

Le château-parc de Meung-sur-Loire décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du(es) du(es) BILLET(S), y compris dans l'enceinte du site concerné.

ARTICLE 11 : ANNULATION, REMBOURSEMENT, ECHANGES

11.1 Conformément au 12° de l'article L 121-21-8 12° du Code de la Consommation, l'achat d'un BILLET ne fait pas l'objet d'un droit de rétractation. Tout BILLET délivré ne peut être ni échangé, ni remboursé, sauf en cas d'annulation par le château-parc de Meung-sur-Loire de la prestation à laquelle ouvre droit le BILLET dans les conditions définies à l'Article 11.2.

L'échange ou le remboursement est toutefois exclu lorsque l'annulation résulte d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 13.

11.2 En cas d'annulation par le château-parc de Meung-sur-Loire de la prestation figurant sur le BILLET, il contactera le CLIENT au plus vite pour l'en informer et si possible lui proposera le report de la prestation concernée. Si le report est impossible, le CLIENT pourra être remboursé. Il devra en faire la demande dans un délai de trois mois à compter de la date d'annulation ou de modification sur présentation du billet non invalidé et de ses coordonnées bancaires (Relevé d'Identité Bancaire), à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque, par courriel sur info@chateau-de-meung.com ou par courrier adressé au château-parc de Meung-sur-Loire - 16, place du Martroi – 45130 Meung-sur-Loire.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITE

12.1. Le château-parc de Meung-sur-Loire ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations auxquelles ouvrent droit les BILLETS qui serait imputable soit au fait du CLIENT, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure tel que défini à l'article 13 des présentes conditions générales de vente.

12.2 Sauf dysfonctionnement du site <http://www.chateau-de-meung.com/fr/> qui lui serait imputable, le château-parc de Meung-sur-Loire ne pourra être tenu responsable des anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement, de téléchargement ou d'impression du BILLET, imputables soit au fait du CLIENT, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la prestation, soit à un cas de force majeure tel que défini à l'article 13 des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 13 : FORCE MAJEURE

Le CLIENT et le château-parc de Meung-sur-Loire ne sauraient être tenus responsables de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure. Sont notamment considérés comme cas de force majeure par la jurisprudence des cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles internes ou externes au château-parc de Meung-sur-Loire, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, les restrictions gouvernementales ou légales, les pannes d'ordinateur, le blocage des télécommunications y compris des réseaux et notamment d'Internet, et autres pandémies.

ARTICLE 14 : DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT D'IMAGE

Lors de la passation de la commande, des données à caractère personnel sont demandées au CLIENT. Ces données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par le château-parc de Meung-sur-Loire, destiné au traitement et au suivi de la commande du CLIENT, aux relations commerciales, à de la prospection et à des fins statistiques pour le château-parc de Meung-sur-Loire. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour permettre au château-parc de Meung-sur-Loire

d'améliorer et de personnaliser les services qu'il propose et les informations qu'il adresse au CLIENT. Les destinataires de ces données sont les services du château-parc de Meung-sur-Loire.

L'achat d'un billet et la visite du château de Meung entraîne l'acceptation de facto de l'utilisation des données personnelles (photos, vidéos, coordonnées). Ces données font l'objet d'un traitement informatique par le château-parc de Meung-sur-Loire, destiné à la communication pour le château-parc de Meung-sur-Loire. Les destinataires de ces données sont les services du château-parc de Meung-sur-Loire.

Conformément à la loi " informatique et libertés " du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez écrire à : info@chateau-de-meung.com ou en adressant un courrier en ce sens et libellé à l'adresse suivante : château-parc de Meung-sur-Loire - 16, place du Martroi – 45130 Meung-sur-Loire

ARTICLE 15 : COOKIES

Pour faciliter votre navigation sur le site <http://www.chateau-de-meung.com/fr/>, le château-parc de Meung-sur-Loire utilise des cookies. Le cookie sert à enregistrer des informations relatives à la navigation des utilisateurs mais ne permet pas de les identifier.

ARTICLE 16 : SERVICE CLIENT

Pour toute information ou question concernant l'utilisation du site <http://www.chateau-de-meung.com/fr/>, les conditions d'utilisation des BILLETS ainsi que les modalités de commande, de délivrance et de remboursement des BILLETS, le CLIENT fera sa demande par mail à : info@chateau-de-meung.com

Informations complémentaires : +33 (0)2 38 44 36 47

ARTICLE 17 : SECURITE

Les clients s'engagent à respecter sans restriction le règlement et les consignes de sécurité affichés au château-parc de Meung-sur-Loire, notamment, les enfants, quel que soit leur âge, demeurent sous l'entière responsabilité de leurs parents, ou de toutes autres personnes majeures ayant amené ces enfants et ce, sur l'ensemble du parcours à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, dans toute l'enceinte constituant le château-parc de Meung-sur-Loire.

Tout mineur doit être obligatoirement accompagné d'une personne majeure et responsable pour entrer sur le site, intérieur et extérieur.

Nous rappelons que les chiens dangereux sont interdits, et que les autres chiens sont acceptés à l'intérieur du château et dans le parc s'ils sont portés en sac.

Nous rappelons que :

- Les poussettes sont interdites à l'intérieur du château, un parking à poussettes est mis à disposition.
- Il est interdit de manger et de boire à l'intérieur du château.

Règlement du parcours en hauteur

Fermeture du parcours 20mn avant la fermeture du site.

Modalités d'accès : vous ne pouvez y accéder que lorsque celui-ci est ouvert.

L'accès au site et la pratique des parcours en hauteur impliquent la lecture obligatoire et l'acceptation du présent règlement.

La pratique des parcours en hauteur est une activité physique. Le non-respect des règles entraîne des risques de blessures.

Le parcours du Château-parc de Meung sur Loire permet aux pratiquants de cheminer en hauteur de façon autonome. Le parc se compose de 3 filets suspendus, 6 ateliers et 2 tyroliennes.

La Direction peut refuser l'accès aux installations à toute personne dont elle estimerait qu'elle ne remplit pas les conditions prévues au présent règlement.

La Direction se réserve le droit de fermer ce parcours en cas de météo défavorable (forte pluie, orages, vent fort).

Conditions de pratique de l'activité

- Porter une tenue adaptée à l'exercice des activités d'extérieur (tenue sportive, chaussures fermées, cheveux attachés, bijoux retirés).
- Ne garder sur vous aucun objet susceptible de tomber.
- Être en bonne santé et n'être affecté d'aucun trouble psychologique
- La pratique est interdite à toute personne ayant consommé de l'alcool ou toute autre substance en quantité pouvant altérer ses capacités.
- La pratique est déconseillée aux femmes enceintes. Pour votre sécurité et votre confort, les personnes pesant plus de 100 kg doivent demander l'avis du responsable avant de commencer l'activité.

Les visiteurs effectuent les différents parcours en pratique autonome et sont responsables de leur propre sécurité.

Capacité globale des filets suspendus :

20 personnes dans la salle 1, 15 personnes dans les salles 2 et 3 soit 50 pers maximum

Age minimum : 4 ans

	4-8 ans	9-12 ans	13-17 ans
Surveillance permanente d'un adulte depuis le sol	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Accompagnement d'un adulte sur les parcours	Fortement conseillé	Conseillé	Non obligatoire

Ce parcours est déconseillé :

- aux femmes enceintes
- aux personnes ayant des articulations fragiles
- aux personnes ayant des problèmes cardiaques

Pour la sécurité des visiteurs, il est interdit de :

- monter sur les côtés des filets
- faire des sauts périlleux
- porter les enfants sur les épaules
- monter avec des objets coupants
- fumer ou manger dans les filets

ATTENTION Sauter à côté des plus petits peut provoquer des chutes violentes.

Règlement du parcours des dragons :

Fermeture du parcours 20mn avant la fermeture du site.

Attention, ce parcours peut présenter un sol inégal. Il est déconseillé aux personnes fragiles.

La poussette est déconseillée sur ce parcours.

Le port de chaussures fermées et sans talon est conseillé.

Pour votre sécurité, il est interdit de franchir les cordages, de s'approcher ou de toucher les dragons animés (risque de chocs violents).

Merci de surveiller les plus jeunes.

La direction se réserve le droit de fermer ce parcours en cas de météo défavorable (forte pluie, orages, vent fort)

ARTICLE 18 : REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. En cas de litige, les tribunaux d'Orléans sont seuls compétents, après épuisement des voies de recours amiables.